

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 9 mai 2023 à 13h30

Au Palais de Justice de BOBIGNY (93) 173 avenue Paul Vaillant Couturier, Salle n° 1

EN UN LOT

Un immeuble sis à **GAGNY (93)**

62 avenue Sainte Clotilde

Cadastré section BO numéro 94

Une **MAISON de plain-pied** composée :

- ✓ pièce principale – salon avec cheminée donnant accès à la terrasse, coin cuisine, salle d'eau avec WC, trois chambres dont une avec salle d'eau et WC, dressing ouvert
- ✓ JARDIN - Terrasse

Suivant procès-verbal de description dressé par Me LETELLIER, Commissaire de Justice à TREMBLAY EN FRANCE (93), en date du 18 octobre 2021, les lieux sont occupés par les propriétaires.

MISE À PRIX : 170.000 €
(CENT SOIXANTE DIX MILLE EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

CONSIGNATION : 17.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

Signé Maître JC GUIBERE.

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

▶ À Maître **Jean-Claude GUIBERE**, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis, 34 rue de Bourgogne (93000) BOBIGNY, **TEL. 01.48.969.969**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente.

▶ A Maître **Sébastien MENDES-GIL**, Membre de la **SELAS CLOIX & MENDES-GIL**, Avocat au Barreau de PARIS, 7 rue Auber – 75009 PARIS, **Tél. 01.48.78.92.42** ▶ Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé (N° RG 21/10351)

▶ Sur INTERNET : www.vench.fr

Sur les lieux pour visiter le **mardi 2 mai 2023 de 11h30 à 12h00**